



Conseil de sécurité

PROVISOIRE

S/PV.2801
17 mars 1988

FRANCAIS

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 2801e SEANCE

Tenue au Siège, à New York
le jeudi 17 mars 1988, à 15 h 30

Président : M. PEVIC

(Yougoslavie)

Membres : Algérie

M. DJOUDI

Allemagne, République
fédérale d'

Le Comte YORK von WARTENBURG

Argentine

M. CAPUTO

Brésil

M. NOGUEIRA-BATISTA

Chine

M. DING Yuanhong

Etats-Unis d'Amérique

M. OKUN

France

M. BLANC

Italie

M. BUCCI

Japon

M. KAGAMI

Népal

M. RANA

Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord

Sir Crispin TICKELL

Sénégal

M. BA

Union des Républiques socialistes
soviétiques

M. BELONOVOV

Zambie

M. ZUZE

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 55.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LETRE DATEE DU 11 MARS 1988, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ARGENTINE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (S/19604)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Conformément aux décisions prises à la 2800e séance, j'invite les représentants de la Bolivie, de la Colombie, du Costa Rica, de l'Equateur, du Guyana, du Mexique, du Nicaragua, du Panama, du Pérou, de l'Espagne, de l'Uruguay et du Venezuela à occuper les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Navajas Mogro (Bolivie), M. Peñalosa (Colombie), M. Gutierrez (Costa Rica), M. Tobar Zaldumbide (Equateur), M. Insanally (Guyana), M. Moya Palencia (Mexique), M. Icaza Gallard (Nicaragua), M. Ritter (Panama), M. Alzamora (Pérou), M. Villar (Espagne), M. Fischer (Uruguay) et M. Aguilar (Venezuela) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants du Guatemala et de l'Inde des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour. Selon la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer à la discussion sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Castellanos Carrillo (Guatemala) et M. Gharekhan (Inde) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le Conseil de sécurité va maintenant reprendre l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

M. BUCCI (Italie) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit tout d'abord permis de saluer le Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine, dont la présence ici souligne l'importance que son pays attache à la question que nous examinons.

M. Bucci (Italie)

Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui pour examiner la situation qui règne dans l'Atlantique sud par suite de la décision du Gouvernement britannique d'effectuer des manoeuvres militaires dans les îles Falkland (Malvinas) du 7 au 31 mars. Le Gouvernement britannique dit que le but de ces manoeuvres est de tester sa capacité de fournir rapidement des renforts au système de défense des îles en cas d'urgence. Cette initiative - dit-il - a été prise dans le cadre des obligations qui incombent à l'Autorité administrante d'assurer la sécurité des îles. Cette initiative ne constitue pas, de l'avis du Gouvernement britannique, une réponse à un accroissement de la tension dans la région et ne vise pas non plus à créer des tensions. L'objectif est plutôt de maintenir la garnison en poste dans les îles Falkland (Malvinas) à un niveau minimum, en déterminant les possibilités de son renforcement rapide.

De l'avis du Gouvernement de l'Argentine, les manoeuvres, qui, nous devons le noter, sont les premières de cette nature qui ont lieu dans les îles depuis 1982, ressemblent en fait à une manifestation de force qui, en soi, engendre une certaine tension. Par conséquent, le Gouvernement de l'Argentine doute de la volonté britannique de s'engager sur la voie d'une solution pacifique et négociée du problème des îles Falkland (Malvinas), ce qui, dit-il, va à l'encontre des recommandations exprimées à plusieurs reprises par la communauté internationale et par les Nations Unies, notamment dans les résolutions approuvées par l'Assemblée générale.

L'Italie entretient des relations étroites d'amitié avec les deux parties qui datent d'avant la dernière période historique. Les liens de sang qui existent entre l'Italie et l'Argentine sont des liens de longue date. D'un autre côté, l'Italie et le Royaume-Uni se sont engagés conjointement à créer une Communauté européenne qui ne cesse de s'affirmer comme un élément de paix et de stabilité dans le monde. Mon pays est donc préoccupé par cette augmentation inattendue de la tension, d'autant plus qu'elle se produit à un moment où, grâce à l'action de pays amis, les premiers signes de l'instauration d'une plus grande confiance entre le Royaume-Uni et l'Argentine semblaient être en vue.

Il ne fait aucun doute que les événements portés à l'attention du Conseil nuisent aux relations entre les deux pays et, à notre avis, font qu'il est opportun et urgent que chacun d'eux adopte, en tant que mesure préliminaire et dans

M. Bucci (Italie)

un esprit de compréhension recréé, toutes les mesures nécessaires pour éviter une aggravation des tensions, ce qui faciliterait le retour à une atmosphère plus calme dans laquelle les positions respectives pourraient être examinées.

Mon pays, comme nous l'avons fait remarquer dans notre déclaration à la quarantième session de l'Assemblée générale, peut envisager le lancement d'un processus de négociation sur la base d'une méthode d'approche équilibrée et des principes de la Charte des Nations Unies.

En fait, ce n'est que par le biais de ces négociations que les deux parties peuvent présenter et défendre leurs positions respectives dans un esprit ouvert et constructif, grâce à un dialogue qui, à notre avis, devrait être engagé sans aucune condition préalable, en toute bonne foi, avec créativité et avec une véritable volonté de trouver des solutions négociées.

Pour que ce dialogue puisse commencer, il faut que les deux pays établissent entre eux des relations fondées sur la confiance.

En attendant, il importe que chacune des parties fasse preuve de la plus grande modération et s'abstienne de toutes initiatives qui, de par leur nature ou leur portée, pourraient être interprétées par l'autre partie comme étant hostiles sur la base de considérations objectives ou arguments émotionnels liés aux caractéristiques du désaccord.

M. KAGAMI (Japon) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation a écouté avec un grand intérêt les déclarations faites par M. Dante Mario Caputo, Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine, et par Sir Crispin Tickell, Représentant permanent du Royaume-Uni, ainsi que celles des autres orateurs, au sujet des récents événements concernant les îles Falkland ou Malvinas.

Aussi bien l'Argentine que la Grande-Bretagne ont dit maintes fois qu'elles cherchaient à normaliser leurs relations et faisaient des efforts en ce sens. Nous espérons tous que ces efforts visant un dialogue constructif se poursuivront et porteront leurs fruits.

M. Kagami (Japon)

Je prends acte des inquiétudes manifestées par le représentant de l'Argentine devant les manoeuvres militaires dans les îles Falkland, ou Malvinas, et je prends également acte de la déclaration faite par le représentant du Royaume-Uni, selon laquelle son gouvernement prend les mesures nécessaires pour éviter toute conséquence fâcheuse.

J'espère sincèrement que les derniers événements ne porteront pas préjudice aux efforts faits pour améliorer les relations entre les deux pays et que les intentions manifestées aujourd'hui par les représentants de l'Argentine et du Royaume-Uni d'oeuvrer à l'amélioration des relations entre les deux pays par un processus pacifique se concrétiseront dans un proche avenir.

M. DJOUDI (Algérie) : Avant toute chose, il me plaît, au nom de la délégation algérienne, de dire l'honneur et le plaisir que nous éprouvons d'avoir parmi nous M. Dante Caputo, Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine.

Le différend qui oppose le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Argentine sur les îles Malvinas est à l'ordre du jour des Nations Unies depuis plus de deux décennies. En dépit d'efforts incessants, notre organisation n'a pu encore faire aboutir le règlement pacifique de cette question. Un tragique conflit armé a même démontré en 1982 toute l'ampleur des risques pour la paix et la sécurité internationales dont pouvait être porteuse la persistance de ce différend.

Face à la source de tension qu'est ainsi devenu le problème des îles Malvinas, la communauté internationale s'est mise en devoir de favoriser avec insistance et régularité le recours aux vertus du dialogue et de la négociation. Ainsi, le Mouvement des pays non alignés a réitéré en plusieurs occasions son appel à la négociation entre les deux parties concernées en vue d'une solution pacifique du différend. Pour sa part, l'Assemblée générale s'est, par une très large majorité, engagée de façon répétée en faveur d'une résolution dont mon pays est l'un des initiateurs, et qui appelle le Royaume-Uni et l'Argentine à négocier l'issue pacifique et définitive de tous les problèmes non réglés entre les deux pays, y compris tous les aspects de la question concernant l'avenir des îles Malvinas, en conformité avec la Charte des Nations Unies. L'Assemblée générale a également sollicité les bons offices de notre Secrétaire général, auquel un hommage mérité doit être rendu ici pour ses efforts inlassables en vue d'amener les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni à la négociation. Une telle unanimité sur le moyen de parvenir au règlement de cette question avait même reçu un écho prometteur

M. Djoudi (Algérie)

à travers un dialogue certes encore indirect, mais déjà renaissant entre les deux parties.

C'est dire que les développements en cours aux îles Malvinas sont pour nous un motif de préoccupation en ce qu'ils risquent de dresser de nouvelles entraves à la nécessaire rencontre de la bonne volonté des deux parties, et de relancer ainsi une tension qui semblait si heureusement entamer une courbe décroissante.

La déclaration publiée le 25 février dernier par les ministres latino-américains du Groupe dit des Huit et la résolution adoptée le 1er mars par la réunion extraordinaire du Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains démontrent que les manœuvres militaires du Royaume-Uni aux îles Malvinas n'inquiètent pas seulement l'Argentine mais préoccupent également toute l'Amérique latine. Ces prises de position réaffirment aussi le besoin pressant de paix et de stabilité pour un continent qui désire libérer la plénitude de ses énergies et de ses potentialités pour l'oeuvre d'édification de son économie et pour la réalisation du bien-être de ses peuples. L'Afrique, confrontée aux mêmes défis de l'avenir, a d'ailleurs associé son action à celle de l'Amérique latine, voilà de cela deux ans, dans une initiative visant à établir dans cet Atlantique sud, qui les relie comme un trait d'union, une zone de paix et de coopération. A travers les résolutions 41/11 et 42/16 de l'Assemblée générale, la communauté internationale a, par une écrasante majorité, témoigné du mérite de cette démarche de paix et, notamment, engagé tous les Etats des autres régions, en particulier les Etats importants sur le plan militaire, à respecter scrupuleusement la région de l'Atlantique sud comme zone de paix et de coopération, en particulier en y réduisant, et à la longue en y supprimant, leurs activités militaires.

La tenue de ce débat au Conseil de sécurité contribuera, nous l'espérons, à faire écarter tous les facteurs de regain de la tension autour du problème des îles Malvinas et à encourager l'engagement de négociations soutenues pour le règlement de ce différend.

Convaincu de la validité irremplaçable de la négociation pour mettre fin aux tensions et régler les différends, mon pays note avec satisfaction la disponibilité permanente de l'Argentine à ouvrir et poursuivre un tel dialogue et appelle le Royaume-Uni à s'y associer.

M. RANA (Népal) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, ma délégation a écouté attentivement les orateurs qui m'ont précédé, spécialement M. Dante Caputo, Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine, qui

M. Rana (Népal)

ont parlé des manoeuvres militaires que mènent actuellement les forces armées britanniques dans les îles Malvinas.

Nous avons également pris dûment note de la déclaration de l'Ambassadeur britannique, ainsi que de l'explication du Ministre de la défense du Royaume-Uni en date du 11 février, selon lesquelles ces manoeuvres étaient prévues depuis quelque temps, qu'elles étaient limitées dans leur nature et dans leur portée et qu'elles s'inscrivaient dans le cadre de l'engagement pris par le Gouvernement britannique de maintenir la sécurité des îles Malvinas.

De même, ma délégation a noté la profonde inquiétude exprimée au début de ce mois par le Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains au sujet de la décision du Royaume-Uni d'effectuer des manoeuvres militaires dans les îles Malvinas et l'appel qu'il a lancé au Gouvernement britannique pour qu'il reconsidère sa décision.

La question des îles Malvinas est une question dont les Nations Unies ont à débattre depuis plus de 20 ans, et des efforts ont été faits pour essayer de résoudre pacifiquement le problème sur la base des principes de la Charte.

En dépit du fâcheux revers qu'ont connu ces efforts en 1982 en raison du déclenchement d'hostilités armées entre le Royaume-Uni et l'Argentine, des perspectives d'un règlement négocié du différend semblaient plus proches à la suite d'un certain nombre de nouveaux événements, notamment le retour d'un gouvernement démocratique et populaire en Argentine et l'amorce de consultations indirectes entre les deux parties intéressées. Dans ces circonstances, ma délégation ne pouvait que s'inquiéter de la décision prise par le Gouvernement britannique de s'engager dans des manoeuvres militaires à un tel moment. Ma délégation est prête à reconnaître que des manoeuvres militaires comme celles menées actuellement par le Royaume-Uni dans la région des îles auraient pu être considérées comme normales, voire même nécessaires, si la situation avait été moins tendue et la question moins délicate. Toutefois, dans le climat empreint de tension et de méfiance qui règne actuellement dans la région, ces manoeuvres ne peuvent être perçues que comme un acte de pression et de provocation.

M. Rana (Népal)

Le Népal entretient depuis fort longtemps des liens d'amitié et de coopération avec le Royaume-Uni. Comme l'Argentine, il est décidé à défendre les idéaux du mouvement non aligné. Ma délégation a eu le plaisir de travailler en étroite collaboration aussi bien avec la délégation britannique qu'avec la délégation argentine aux Nations Unies en général et, actuellement, en tant que membre du Conseil de sécurité. Il est donc tout à fait logique pour nous d'espérer que la méfiance et les divergences entre ces deux amis seront vaincues par un dialogue pacifique.

Le Conseil a eu le privilège d'entendre nombre de déclarations éloquentes au cours de ce débat. Il n'est peut-être donc pas nécessaire que j'entre à nouveau dans les détails du différend à ce stade avancé. Cependant, ma délégation aimerait saisir cette occasion pour exprimer sa consternation devant la décision britannique d'effectuer des manoeuvres militaires dans une zone qui demeure tendue et délicate. Il va sans dire que de tels actes ne sont nullement favorables au règlement pacifique des différends. C'est dans ce contexte que ma délégation s'associe aux autres délégations qui ont demandé instamment au Gouvernement du Royaume-Uni de s'abstenir d'activités de ce genre, qui ne font qu'accroître la tension dans la région, et de continuer de rechercher, par la négociation, un règlement pacifique et durable du différend qui oppose les deux gouvernements à propos de l'avenir des Malvinas.

De l'avis de ma délégation, cette façon de procéder non seulement constitue le moyen le plus approprié de régler le différend concernant les îles Malvinas, mais permettrait de faire de l'Atlantique sud une zone de paix et de coopération, conformément au souhait clairement exprimé par la communauté internationale.

Le Comte YORK von WARTENBURG (République fédérale d'Allemagne)

(interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis tout d'abord, au nom de ma délégation, de souhaiter la bienvenue au Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine, S. E. M. Dante Caputo.

Ma délégation regrette profondément l'effet négatif que la question des Falkland/Malvinas, depuis déjà pas mal de temps, a sur les relations entre le Royaume-Uni et la République argentine, au point de donner lieu à un débat dans cette instance. Mon pays entretient des relations étroites et amicales avec ces deux pays. L'un est notre proche partenaire dans une alliance mutuelle et dans les

Le Comte York von Wartenbourg (RFA)

efforts conjoints que nous faisons pour favoriser le développement de la Communauté européenne. Nous entretenons avec l'autre des liens historiques et solides d'amitié, de démocratie à démocratie.

Depuis 1982, le gouvernement fédéral, à différentes reprises, a fait connaître son point de vue sur la question des Falkland/Malvinas à l'Assemblée générale, et notre position est connue des pays intéressés. Elle n'a pas changé. Nous croyons qu'au cours du présent débat au Conseil de sécurité, nul ne devrait perdre de vue l'objectif d'un règlement pacifique, voire amiable, de la question.

La raison immédiate de la présente réunion, ce sont les manoeuvres militaires auxquelles se livre actuellement le Royaume-Uni dans les Falkland/Malvinas. Le gouvernement fédéral a pris note des préoccupations exprimées par l'Argentine et d'autres pays latino-américains au sujet d'un accroissement potentiel de la tension dans la région.

Le gouvernement fédéral a également pris note de la déclaration contenue dans la communication émanant du Gouvernement britannique et réaffirmée aujourd'hui par son ambassadeur, à savoir que les manoeuvres, nécessaires de temps à autre, sont une conséquence de la décision de réduire la garnison britannique dans les îles, et que cette décision doit être considérée comme une mesure de désescalade. Le Gouvernement argentin s'est également efforcé de faire preuve d'un sens de responsabilité dans ses réactions à ces manoeuvres. Les efforts manifestes déployés par les deux parties pour prévenir toute escalade sont donc encourageants et nous nous en félicitons.

C'est avec satisfaction que le gouvernement fédéral a pris note du dialogue indirect qui s'est engagé entre les deux parties. Le gouvernement fédéral encourage ces dernières à s'accrocher à ce processus d'édification de la confiance et de chercher activement les moyens de le mener à bien en toute bonne foi.

En même temps, nous voudrions remercier le Secrétaire général des Nations Unies et toutes les personnes concernées de leurs bons services dans cette affaire et les encourager à contribuer utilement à la recherche d'une solution politique à cette question.

M. ZUZE (Zambie) (interprétation de l'anglais) : Je suis heureux de l'occasion qui m'est ainsi offerte de pouvoir apporter ma contribution à la solution de la question dont le Conseil est saisi. Le Conseil se réunit pour examiner la menace que la décision du Royaume-Uni d'effectuer des manoeuvres militaires dans la région des îles Falkland/Malvinas et autour de cette région du 7 au 31 mars fait peser sur la région.

Le point de vue de mon gouvernement sur la question des îles Falkland/Malvinas est clair et a été exprimé presque toutes les fois que la question a été examinée. Pour l'essentiel, nous appuyons la résolution 41/40 ainsi que la résolution 42/19 dans laquelle l'Assemblée générale, entre autres, prie les Gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni

"d'entamer des négociations afin de trouver les moyens de régler de façon pacifique et définitive les problèmes non réglés entre les deux pays, y compris tous les aspects de la question concernant l'avenir des îles Falkland/Malvinas, en conformité avec la Charte des Nations Unies."

C'est là la base la plus réaliste et la plus largement acceptée d'un règlement pacifique et durable de la question.

Nous appuyons également la résolution 42/16 de l'Assemblée générale du 10 novembre 1987. Il importe de rappeler que les Gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni ont voté pour cette résolution qui, entre autres, réaffirme la déclaration solennelle contenue dans la résolution 41/11 faisant de l'Atlantique sud une zone de paix et de coopération, et qui, au paragraphe 5 de son dispositif,

"Demande à tous les Etats de s'abstenir de toute action incompatible avec la Charte des Nations Unies et les résolutions pertinentes de l'Organisation et qui risquerait de créer ou d'aggraver des situations de tension et de conflit potentiel dans la région."

M. Zuze (Zambie)

Nous avons pris acte de l'assurance qu'a donnée le Gouvernement du Royaume-Uni que les manoeuvres, dont le nom de code est Fire-Focus, n'exigeront pas plus qu'un bataillon et un petit nombre d'aéronefs, avec moins de 1 000 hommes de troupe au total.

Nous connaissons et reconnaissons pleinement le principe de la Charte selon lequel les pays ont le droit d'effectuer des manoeuvres militaires.

Cependant, ma délégation estime que notre examen de ce point ne devrait pas être interprété comme une tentative de remise en cause du principe du droit de chaque pays à effectuer des manoeuvres militaires. La question centrale qui se pose ici, c'est que les manoeuvres Fire-Focus se déroulent actuellement autour d'un territoire qui fait l'objet d'une controverse et pour lequel la question de la souveraineté n'a pas encore été résolue. La dernière prise de position des Nations Unies sur la question des îles Falkland (Malvinas) est reflétée dans la résolution 42/19 dans laquelle l'Assemblée générale stipule que les deux parties doivent rechercher un règlement négocié à leur différend relatif au territoire. La Zambie croit qu'une politique de conquête est tout aussi regrettable, sinon pire, qu'une politique d'invasion.

Dans ce contexte, ma délégation est d'avis que les manoeuvres Fire-Focus ne sont pas conformes à l'esprit du paragraphe 5 du dispositif de la résolution 42/16 de l'Assemblée générale, à laquelle j'ai déjà fait allusion.

Ce n'est pas tant l'ampleur des manoeuvres militaires ni les raisons invoquées pour les justifier qui nous préoccupent. C'est plutôt le fait même que de telles manoeuvres se déroulent dans une zone faisant l'objet d'un différend. Cet acte est en soi déstabilisateur et source de tension et de préoccupation légitime. C'est un acte auquel ma délégation ne saurait souscrire non seulement parce qu'il crée un dangereux précédent, mais également parce qu'il est incompatible avec l'esprit de la déclaration faisant de l'Atlantique sud une zone de paix et de coopération.

C'est pour ces raisons que ma délégation souhaite lancer un appel au Gouvernement du Royaume-Uni pour qu'il réexamine sa décision de poursuivre les manoeuvres militaires prévues, quel qu'en soit l'objectif.

Nous souhaitons également lancer un appel aux deux parties pour qu'elles fassent preuve de la plus grande retenue et qu'elles appliquent en toute sincérité les résolutions pertinentes des Nations Unies. A cet égard, ma délégation se félicite que le Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine ait réaffirmé que son gouvernement était prêt à poursuivre la recherche d'une solution pacifique à cette question, avec un ordre du jour non définitif et sans conditions

M. Zuze (Zambie)

préalables, tel que cela ressort de sa déclaration au Conseil et dans le communiqué publié hier par le Bureau de coordination des pays non alignés.

Dans cet esprit, ma délégation voudrait lancer un appel aux deux parties pour qu'elles entament des négociations en vue de trouver une solution définitive et durable à la question des îles Falkland (Malvinas), sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies. Ma délégation espère que les deux parties entendront cet appel, notamment parce qu'elles ont, en tant que membres du Conseil, et en particulier le Royaume-Uni, membre permanent, la responsabilité solennelle d'agir en conformité avec la Charte des Nations Unies et de promouvoir la paix et la sécurité internationales.

M. BA (Sénégal) : Je voudrais placer d'emblée cette brève intervention sous le triple signe de la sérénité, de l'ouverture et du dialogue.

C'est que la question à l'ordre du jour concerne directement deux pays avec lesquels le Sénégal entretient des relations d'amitié et de coopération fécondes.

Il est heureux que la communication de S. E. M. Dante Caputo, Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine, dont je salue respectueusement la présence parmi nous, et celle du Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord aient imprimé cet esprit d'ouverture et de retenue, indispensable à l'instauration d'une atmosphère propice à la négociation, sur une question dont nous mesurons tous la sensibilité.

Ma délégation a relevé avec satisfaction, et a pris bonne note, à cet égard, des éléments positifs et constructifs contenus dans les interventions faites ce matin par les représentants des deux pays directement concernés.

Elle voudrait exhorter les deux parties à poursuivre leurs efforts en vue de trouver, dans le cadre des contacts qu'ils ont déjà entamés par le passé, une solution mutuellement acceptable, conformément aux appels lancés dans ce sens par l'Assemblée générale des Nations Unies. Aussi, le Gouvernement et le peuple de mon pays nourrissent-ils l'espoir de voir l'élan et la dynamique ainsi amorcés déboucher sur une normalisation des relations anciennes que les gouvernements et les peuples argentin et britannique ont toujours entretenues.

M. OKUN (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : J'ai écouté avec un vif intérêt les déclarations des représentants, y compris celles du Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine et du Représentant permanent du Royaume-Uni, concernant la situation actuelle dans l'Atlantique sud. Mon gouvernement partage les préoccupations exprimées à l'égard des tensions existant dans la région, tensions qui ont pour origine le différend de longue date

M. Okun (Etats-Unis)

qui existe entre la Grande-Bretagne et l'Argentine au sujet des îles Falkland, ou Malvinas en espagnol.

On connaît bien les efforts que déploie mon gouvernement pour aider à trouver une solution juste et équitable à ce problème difficile et complexe. Les Etats-Unis se sont associés aux autres membres de l'Assemblée générale qui ont demandé que les parties au différend entament :

"des négociations afin de trouver les moyens de régler de façon pacifique et définitive les problèmes non réglés entre les deux pays..." (résolution 42/19 de l'Assemblée générale, par. 1 du dispositif)

Conséquemment, mon gouvernement n'a pas pris position sur la question de la souveraineté; nous avons plutôt demandé instamment que l'on fasse de plus grands progrès vers une solution mutuellement acceptable. Ces progrès serviraient d'exemple pour la communauté des nations en leur montrant comment les démocraties, grâce à une diplomatie patiente, peuvent résoudre leurs différends sans recourir à la violence.

Les Etats-Unis sont amis avec les deux parties à ce grave différend complexe. Le monde entier n'ignore pas les relations étroites que nous entretenons avec le Royaume-Uni. Nous nous sommes félicités de la réapparition d'un gouvernement démocratique et responsable en Argentine et de la nouvelle approche positive de ce pays en faveur de la paix, et nous les avons vigoureusement appuyées. On connaît bien les efforts que nous avons faits pour aider d'autres démocraties. Notre politique se fonde sur l'appui à la paix et à la démocratie. Les Etats-Unis cherchent activement à ce que de plus grands progrès soient faits en vue d'une solution mutuellement acceptable. Nous cherchons à aider à l'établissement d'une base plus stable de communication efficace. Nos efforts se poursuivent.

Les deux parties ont fait des efforts en vue de résoudre ce différend et sont parvenues à certains progrès. Il est évident, toutefois, que les tensions persistent dans la région. Mon gouvernement pense qu'il faut créer une base plus stable de confiance mutuelle - base qui permette un progrès authentique vers la réconciliation. Nous ne sous-estimons pas les difficultés en jeu, mais nous croyons que le démarrage de pourparlers directs pourrait contribuer à cet objectif. Mon gouvernement espère que de telles discussions, caractérisées par un esprit de bonne foi, pourront mener à une recherche sérieuse des mesures propres à accroître la confiance, ce qui ouvrirait la voie à des négociations productives en vue de normaliser les relations et de s'attaquer aux causes sous-jacentes de cette situation.

M. DING Yuanhong (Chine) (interprétation du chinois): Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à S. E. M. Dante Caputo, Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine.

La délégation chinoise a écouté très attentivement les déclarations des représentants des pays intéressés. La question des îles Malvinas est un legs de l'histoire. La revendication de l'Argentine sur ces îles reflète les aspirations nationales du peuple argentin. Le Mouvement des non-alignés et l'Organisation des Etats américains ont adopté des résolutions à de nombreuses reprises pour appuyer la position de l'Argentine, à savoir qu'elle a la souveraineté sur ces îles. La délégation chinoise est d'avis que la revendication de l'Argentine sur les îles Malvinas doit être respectée par la communauté internationale et espère que les résolutions appropriées de l'Assemblée générale pourront être mises en oeuvre dès que possible.

Nous exprimons notre préoccupation devant la situation qui existe dans l'Atlantique sud à la suite des manoeuvres militaires britanniques dans les Malvinas. Nous espérons que grâce à des négociations pacifiques, l'Argentine et le Royaume-Uni trouveront une solution juste et équitable à la question des îles Malvinas et aux autres questions qui s'y rapportent et qu'ils s'abstiendront de toute mesure qui ne servirait ni la paix ni la stabilité dans la région.

M. BLANC (France) : Je voudrais tout d'abord exprimer au nom de ma délégation la bienvenue à S. E. M. Dante Caputo, Ministre des relations extérieures et du culte du Gouvernement de la République argentine.

Mon pays s'est constamment associé aux efforts que la communauté internationale déploie depuis 1982 pour aboutir à une solution juste et durable du différend qui oppose deux nations amies de la France.

Ma délégation réitère sa conviction, plusieurs fois exprimée, que seule une négociation sur ce problème, sans préalables ni conditions, est de nature à aboutir à une solution conforme aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies, qui prescrit notamment le règlement pacifique des différends, la coopération internationale et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Sans contester le droit de tout Etat de conduire des exercices militaires qui ne contreviennent pas à ses obligations internationales, ma délégation demande aux deux parties, pour faciliter la négociation qu'elle vient d'évoquer, d'observer dans les circonstances actuelles une attitude modérée.

M. Blanc (France)

Ma délégation rappelle également que le soutien français à une solution négociée ne saurait être interprété comme une prise de position de mon pays sur le fond de cette question.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'orateur suivant est le représentant du Nicaragua. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. ICAZA GALLARD (Nicaragua) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis tout d'abord de vous faire part de nos félicitations les plus sincères alors que vous présidez les travaux du Conseil ce mois-ci. Nos deux pays sont indissolublement et fraternellement liés par la défense de principe et d'objectifs communs et par les idéaux des fondateurs du Mouvement des pays non-alignés. A cette fraternité et solidarité entre nos deux pays s'ajoute l'amitié qui lie nos deux délégations. Votre talent, vos qualités de diplomate et votre fidélité aux causes justes se sont manifestés durant les débats que vous avez présidés depuis le début du mois et se manifesteront sans le moindre doute une fois encore dans l'examen du problème qu'a abordé aujourd'hui le Conseil de sécurité.

Qu'il me soit permis d'exprimer la reconnaissance de notre délégation à S. E. l'Ambassadeur Vernon Walters, des Etats Unis d'Amérique pour la façon efficace dont il a dirigé les travaux du Conseil durant le mois de février.

Nous avons suivi avec beaucoup d'attention et une profonde préoccupation les déclarations claires, importantes et éloquentes de S. E. M. Dante Caputo, Ministre des relations extérieures et du culte de la République argentine, hier après-midi devant le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés et, ce matin, devant cette auguste instance, concernant la décision du Royaume-Uni d'effectuer des manoeuvres militaires dans les îles Malvinas entre le 7 et le 31 mars courant.

Cette décision du Gouvernement britannique ne peut être qualifiée que de provocation ouverte contre le peuple d'Argentine et d'insulte à la famille latino-américaine.

La communauté internationale a été témoin de la bonne volonté manifestée par l'Argentine afin de résoudre ce différend par des moyens pacifiques et en conformité avec le droit international.

De même, nous avons été témoins des appels incessants que l'Argentine a lancés au Royaume-Uni pour qu'il se rende à la table de négociations afin de résoudre le différend conformément à la Charte des Nations Unies. Néanmoins, l'attitude

M. Icaza Gallard (Nicaragua)

britannique a toujours été la même - intransigeante, inflexible, arrogante, méprisante pour l'appel de l'Argentine et de la communauté internationale exprimé par le biais des résolutions des Nations Unies et des déclarations respectives du Mouvement des pays non-alignés.

C'est à cause de la situation que je viens de décrire que nous sommes présents à cette réunion du Conseil de sécurité, convoquée à la demande de nos frères argentins, animés par l'esprit latino-américain le plus sincère, afin de manifester notre appui total et inconditionnel au peuple et au Gouvernement de la République argentine qui fait face aujourd'hui à une nouvelle agression colonialiste menaçant sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Le Nicaragua, victime dans sa propre chair du pillage et de la spoliation des boucaniers anglais qui, au siècle dernier, ont écumé les côtes de notre Amérique, et qui est aujourd'hui victime d'agressions, de menaces et de démonstrations de force de la part d'un autre membre permanent de ce conseil, dénonce une fois encore cette politique de la canonnière, qui est le fidèle reflet du mépris de notre dignité et de nos droits.

C'est pour cette raison que, face à ceux qui tentent de faire de leur puissance militaire et économique la seule raison qui compte, nous devons opposer la force du droit, la force de la raison, la force de la justice et le poids décisif de la solidarité internationale afin de faire respecter notre souveraineté, notre indépendance et notre intégrité territoriale.

M. Icaza Gallard (Nicaragua)

Le Nicaragua entend rappeler une fois encore qu'il s'oppose aux tentatives faites pour appliquer au problème des îles Malvinas la résolution 1514 (XV) en méconnaissant son véritable propos et son véritable esprit, et en donnant à cette résolution des interprétations fantasques et manipulatrices. Il s'agit de toute évidence ici d'une enclave coloniale en territoire étranger et, par conséquent, les habitants - sujets de la Couronne - ne peuvent se prévaloir du droit à l'autodétermination. Il convient de rappeler que l'accès aux îles est interdit aux citoyens d'Amérique latine.

Il est tout aussi important de rappeler que les actuelles manoeuvres militaires du Royaume-Uni dans les îles Malvinas sont contraires à la résolution 41/11 de l'Assemblée générale proclamant l'Atlantique sud zone de paix et de coopération, résolution en faveur de laquelle le Royaume-Uni a voté, et s'est engagé par là même à respecter. Le dispositif de ladite résolution demande à tous les Etats, en particulier aux Etats militairement importants, de respecter scrupuleusement la région de l'Atlantique sud comme zone de paix et de coopération, en particulier en y réduisant et, à terme, en y supprimant leur présence militaire et autres mesures du même ordre.

En guise de conclusion, nous voudrions exprimer notre reconnaissance et assurer de notre appui l'Argentine, toujours prête à rechercher une solution négociée au différend de souveraineté concernant les îles Malvinas, Géorgie du Sud et Sandwich du Sud, territoires qui relèvent de la souveraineté argentine et qui, depuis plus de 150 ans, sont occupés illégalement et par la force par le Royaume-Uni.

Nous exhortons le Royaume-Uni à montrer la même bonne volonté que le Gouvernement argentin et à renoncer une fois pour toutes à sa politique équivoque qui, non seulement va à l'encontre des intérêts et des droits argentins, mais constitue également un affront intolérable à tous les peuples d'Amérique latine.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Nicaragua des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant du Panama. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. RITTER (Panama) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, ma délégation tient à vous féliciter sincèrement et à vous rendre publiquement hommage pour la façon magistrale dont vous dirigez les travaux du Conseil. Votre habileté de diplomate est de nouveau mise en relief. J'aimerais

M. Ritter (Panama)

également féliciter votre prédécesseur, l'Ambassadeur Vernon Walters, pour la façon dont il a présidé le Conseil le mois passé. Enfin, je tiens à saluer M. Dante Caputo, Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine, dont la présence rehausse les travaux du Conseil.

La position du Panama quant aux droits de la nation argentine dans le différend de souveraineté sur les îles Malvinas a toujours été exposée clairement et avec une indubitable fermeté. Un simple examen des déclarations faites par la délégation du Panama dans différentes instances depuis que les Nations Unies ont été saisies pour la première fois de cette question il y a près d'un quart de siècle, ne devrait laisser aucun doute quant à la force, à la sincérité et à la constance avec lesquelles mon pays a reconnu la justesse de la position de la République argentine.

Cet appui trouve son origine, non pas dans une expression émotionnelle de solidarité continentale, mais dans notre ferme respect des principes et des normes qui régissent le comportement entre les nations composant la société internationale contemporaine.

Je ne rappellerai pas ici les innombrables raisons historiques, juridiques, géographiques et morales qui ont amené mon gouvernement à faire de la restitution des îles Malvinas à la souveraineté de l'Argentine une cause prioritaire pour toute l'Amérique latine. Comme l'a signalé le Ministre Caputo, les îles Malvinas et la lutte menée par le Panama pour recouvrer sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, y compris le canal de Panama et ses installations, font l'unanimité sans équivoque de tous les peuples et de tous les gouvernements d'Amérique latine.

Je ne ferai pas davantage l'inventaire des résolutions que l'Assemblée générale et le Comité de la décolonisation ont adoptées sur la question des îles Malvinas depuis qu'en 1965 cette question a commencé à être examinée par l'Organisation. Il importe toutefois de souligner que ces résolutions signalent de manière catégorique le désir de l'immense majorité de la communauté internationale de voir mettre fin au différend entre le Royaume-Uni et l'Argentine à propos de ces îles par le moyen le plus approprié, à savoir le règlement pacifique et négocié auquel on doit recourir pour surmonter tous les différends et tous les problèmes opposant les deux pays. Mais pour cela, il faut absolument créer un climat de confiance mutuelle et de coopération.

C'est dire que la situation actuelle est une source de grave préoccupation et de découragement pour toute la région de l'Amérique latine.

M. Ritter (Panama)

Une fois de plus, la situation dans l'Atlantique sud menace gravement la paix et la sécurité internationales. Elle exige de la communauté internationale représentée au Conseil de sécurité qu'elle prenne rapidement les mesures qui s'imposent. Le calme, mais aussi toute l'énergie qui caractérise ceux qui ont la raison et la justice de leur côté, avec lequel M. Dante Caputo, Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine, a exposé si éloquemment la gravité des faits, constitue une nouvelle preuve de la volonté inéluctable du peuple et du Gouvernement argentins de ne ménager aucun effort, conformément aux obligations que la Charte impose à tous les Membres, pour arriver à un règlement négocié à ce différend très ancien.

Cette attitude positive et conciliante contraste avec la décision regrettable du Gouvernement du Royaume-Uni, en laquelle on ne peut voir que la manifestation d'une perception déformée du monde contemporain et la persistance d'une stratégie où la menace ou l'emploi de la force reste le moyen de conduire les relations entre les Etats.

Pour ma délégation, il ne fait aucun doute que les manoeuvres militaires menées actuellement par le Gouvernement britannique dans l'Atlantique sud en dépit des appels de l'Assemblée générale à propos de la question des îles Malvinas, loin de contribuer à l'objectif déclaré de renforcer la sécurité des îles, accroît les tensions dans la région et empoisonne l'atmosphère de dialogue que l'on avait à grand peine réussi à créer ces dernières années.

Ces manoeuvres militaires violent en outre l'engagement pris par le Gouvernement britannique lorsqu'il a appuyé sans réserve la résolution 41/11 de l'Assemblée générale proclamant l'Atlantique sud zone de paix et de coopération.

Mais au-delà des considérations juridico-officielles de la décision britannique, ma délégation voit avec une grave préoccupation le renouveau d'une tendance belliqueuse en Amérique latine par les puissances qui, de par la force et le poids qu'elle représentent dans la structure politique internationale actuelle, ont des responsabilités particulières en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Les membres permanents du Conseil de sécurité ont plus que quiconque l'obligation de dissiper les doutes qui existent aujourd'hui quant à l'efficacité des institutions et des procédures établies par la communauté des nations pour conjurer les menaces à la paix et à la sécurité internationales.

M. Ritter (Panama)

Il faut que le Conseil applique sans retard les dispositions du Chapitre VI de la Charte concernant le règlement pacifique des différends, en indiquant sans équivoque que les engagements contractés, notamment par les membres permanents du Conseil, doivent continuer d'être honorés, car c'est le seul moyen de garantir la survie de la structure internationale contemporaine.

Voilà pourquoi ma délégation voudrait réaffirmer avec force son appui résolu et solidaire à la position logique, constante et réfléchie manifestée par la République soeur d'Argentine, et nourrit l'espoir que le bon sens, la sagesse et l'esprit de dialogue et de négociation l'emporteront sur l'intransigeance pour résoudre ce différend par des moyens pacifiques et dans l'harmonie, conformément à la volonté unanime de la communauté internationale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Panama des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant du Guyana. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. INSANALLY (Guyana) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, le Conseil a décidé dans sa sagesse de se réunir aujourd'hui pour examiner les faits nouveaux concernant la question des îles Falkland (Malvinas). Sous votre direction experte et efficace, nos délibérations nous permettront, j'en suis sûr, d'analyser la situation actuelle et d'encourager la recherche d'une solution pacifique au différend qui divise l'Argentine et le Royaume-Uni. La manière raisonnable et objective dont on a abordé la question à l'examen ne peut que conduire à une meilleure compréhension de sa portée et, par conséquent, de ce qui doit être fait pour restaurer la paix et l'harmonie dans les relations entre deux Membres respectés de la famille des Nations Unies. Ma délégation est donc reconnaissante au Conseil de lui avoir permis de participer à cet exercice louable d'édification de la paix et de réconciliation.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à M. Dante Caputo, Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine, qui nous honore de sa présence ici aujourd'hui.

La position de chacune des parties et la nôtre sont bien connues, et une nouvelle exposition de leur point de vue ne jetteront vraisemblablement aucune lumière nouvelle sur les différences fondamentales qui continuent de les séparer.

M. Insanally (Guyana)

Nous préférons donc ne pas nous attarder sur les détails du contentieux et souligner la nécessité d'une réaction positive des deux parties aux appels de négociation pacifique lancés à maintes reprises par les Nations Unies, chaque fois qu'elles ont été saisies de la question. Certes, ces négociations se sont avérées difficiles et évasives. Cependant, elles représentent le seul espoir de percée dans l'impasse actuelle et doivent donc être poursuivies avec vigueur et détermination. La Charte, à laquelle les Etats Membres, y compris l'Argentine et le Royaume-Uni, ont souscrit nous engage, au paragraphe 3 de l'Article 2, à régler nos

"différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger."

Par conséquent, quels que soient les obstacles mis à la négociation entre l'Argentine et le Royaume-Uni, il est de leur obligation de poursuivre la recherche d'un accord par des moyens pacifiques. L'échec d'efforts précédents tels que les pourparlers de Berne ne devrait pas décourager les nouvelles initiatives. Les différentes résolutions que l'Assemblée générale a adoptées depuis le premier affrontement de 1982 offrent, à notre avis, le cadre dans lequel peut se poursuivre un échange de vues à l'amiable. En outre, le Secrétaire général est prêt, malgré l'échec de ses efforts précédents, à aider les parties à s'engager dans le genre de dialogue envisagé par l'Assemblée. Il n'y a donc pas d'excuse à retarder davantage le processus de négociations directes.

En tant que philologue manqué lors d'une incarnation précédente, j'ai toujours été moi-même frappé par la racine du mot "négociation". Ce mot vient, comme tout dictionnaire digne de foi nous l'apprendra, du latin neg-otium, qui veut dire non-inactivité; autrement dit "busy-ness" - qui nous a donné le mot anglais "business". Les langues romanes, comme le français et l'espagnol, ont été plus fidèles à l'origine latine et comportent maintenant les mots "négoce" et "negocios", qui signifient affaires. Cette observation ne nous amène pas à une leçon de linguistique complexe, mais à l'idée que les affaires - par l'intermédiaire de relations économiques et sociales - pourraient peut-être favoriser les négociations diplomatiques entre l'Argentine et le Royaume-Uni. Il faut mettre l'accent sur cette possibilité, qui améliorera probablement le climat

M. Insanally (Guyana)

politique entre les deux pays et encouragera une nouvelle ère d'amitié et de bonne volonté. Nous voudrions donc les appeler à ne plus rester inactifs et à s'engager dans les affaires de la négociation.

Il est regrettable que certains événements dans le passé aient créé ce que l'une des parties a appelé "un legs de méfiance" dans les relations anglo-argentines. On comprend aisément que les émotions sont profondes lorsqu'on se souvient de faits douloureux et que l'on refuse d'entendre raison. Cela est tragique, car la méfiance, si elle reste latente, engendre l'aliénation et l'hostilité. Il faut donc se rendre compte qu'il n'est dans l'intérêt d'aucune des parties de laisser leurs relations se dégrader au point que le dialogue devienne impensable. Le moment est certainement venu de saisir de nouvelles occasions pour chercher une solution juste et durable à la question des Falkland (Malvinas).

La phrase suivante figure dans le rapport que le Secrétaire général a présenté à la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale :

"les deux parties ont, l'année passée, fait preuve d'une retenue louable et d'une volonté incontestable de réduire les zones de tension.", nous donne des raisons d'être optimiste au sujet d'un nouveau départ. Il se peut que le Conseil les amène maintenant à faire preuve d'un plus grand courage politique et à reprendre les négociations sans préjuger de leur position fondamentale. Il ne s'agit pas là d'un espoir aussi vain qu'il peut le paraître au premier abord, car il y a une tradition bien établie d'amitié et de coopération entre les deux pays qui est antérieure à leur différend et qui offre une base possible de relations nouvelles et constructives. Une étude des déclarations récentes faites par chacune des parties révèle en fait que, bien qu'elles maintiennent une attitude rigide au sujet de certaines questions, elles aspirent cependant toutes deux à améliorer leurs relations. De temps à autre, les deux parties ont réitéré, calmement, leurs assurances de bonne foi et indiqué qu'elles étaient prêtes à coopérer chaque fois que possible. Ma délégation les prie donc instamment d'explorer toutes les voies de concorde qui peuvent exister et de souligner ces points de convergence plutôt que les points de divergence.

Cette démarche n'est pas seulement opportune, mais elle est impérative, puisque le lieu du différend, c'est-à-dire l'Atlantique sud, a pris une importance majeure en termes géo-politiques et économiques. Reconnaisant ce fait,

M. Insanally (Guyana)

L'Assemblée générale a déclaré l'Atlantique sud "zone de paix et de coopération" et a appelé au plein respect de ce statut. L'Argentine et le Royaume-Uni ont confirmé - et c'est tout à leur honneur - en appuyant sans équivoque les résolutions pertinentes, leur volonté de respecter les objectifs de la déclaration qui visent essentiellement à encourager la coopération régionale et à préserver la paix et la sécurité internationales. Malheureusement, toutefois, le différend au sujet des îles Falkland (Malvinas) et d'autres actes ont engendré une tension considérable dans l'hémisphère et sont devenus source de préoccupation pour les Etats qui en font partie. Nous demandons donc que rien ne soit fait maintenant qui puisse mettre en danger la stabilité de la région et l'exposer à un conflit possible à l'avenir.

M. Insanally (Guyana)

Nous sommes intervenus sur cette question délicate et nous sommes adressés franchement et directement aux parties en raison des excellentes relations que nous entretenons avec toutes les deux. Dans le cas du Royaume-Uni, notre association est ancienne et se fonde aujourd'hui sur notre appartenance commune aux Nations Unies, au Commonwealth et à d'autres importantes institutions internationales. De même, l'Argentine est un pays frère dans le Mouvement non aligné et certaines institutions régionales. Les deux pays doivent par conséquent comprendre le motif de notre intervention, qui n'est rien d'autre qu'un désir de voir deux bons amis se réconcilier et entretenir des relations normales. L'avis que nous exprimons n'a donc pour dessein que de les engager dans cette voie.

Enfin, le Conseil, libéré en cette occasion de certaines de ses procédures habituelles, comme la formulation et l'adoption de résolutions, offre un climat dans lequel la question des îles Falkland (Malvinas) est discutée avec une relative modération. Jusqu'alors, dans leurs interventions les principales parties ont heureusement évité toute récrimination et semblent avoir ouvert la porte à de futures négociations. Leurs nombreux amis qui ont pris aujourd'hui la parole souhaitent sincèrement les encourager à reprendre le dialogue pour qu'elles puissent rapidement surmonter leurs différends et reprendre leurs liens historiques d'amitié. Ma délégation serait ravie de recevoir une réponse positive à sa demande et prie instamment l'Argentine et le Royaume-Uni de se montrer sensibles aux préoccupations que le Conseil a exprimées quant à leurs futures relations.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Guyana des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant de la Bolivie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. NAVAJAS MOGRO (Bolivie) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, au nom de la délégation bolivienne, je vous félicite de votre accession à la présidence du Conseil et je formule des vœux pour le succès de vos délicates fonctions. Ce succès est déjà assuré, compte tenu de votre tact et de votre vaste expérience.

J'exprime également la reconnaissance de ma délégation à l'Ambassadeur Vernon Walters, des Etats-Unis, pour la manière compétente et cordiale avec laquelle il a présidé les délibérations du Conseil de sécurité pendant le mois de février. De même, je salue le Ministre des relations extérieures et du culte de la République argentine, M. Dante Caputo, dont la présence ici honore et rehausse les travaux du Conseil.

M. Navajas Mogro (Bolivie)

Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir permis à ma délégation de participer à cette session du Conseil de sécurité, convoquée à la demande du Gouvernement de la République argentine pour examiner la question des manoeuvres militaires effectuées par le Royaume-Uni aux îles Malvinas, qui préoccupent également le Gouvernement bolivien étant donné que cette action militaire viole les droits de souveraineté de la République argentine sur l'archipel des îles Malvinas, droits pleinement reconnus par la Bolivie. Cette situation préoccupe également ma délégation car mon pays estime que cette action est une provocation qui met en danger la paix et la sécurité du continent, notamment dans une région qui a été déclarée par l'Assemblée générale des Nations Unies zone de paix et de coopération. C'est pourquoi, sur instruction de mon gouvernement, je vais donner lecture du communiqué du Ministère des relations extérieures de la Bolivie sur la question examinée par le Conseil :

"Devant les manoeuvres militaires menées par la Grande-Bretagne dans la zone de l'archipel des Malvinas, la Chancellerie de la République bolivienne exprime sa profonde préoccupation et déplore cette action qui met en danger la paix et la tranquillité du continent.

Nous exprimons également notre pleine solidarité avec la République argentine qui a des droits légitimes de souveraineté sur les îles Malvinas.

Le Ministre des relations extérieures, en avalisant les démarches de la République argentine devant l'Organisation des Nations Unies pour arrêter ce type de manoeuvres militaires, a dit qu'il espérait sincèrement que les deux pays reprendraient très bientôt un dialogue franc et parviendraient à des accords de nature à garantir un véritable climat de paix et de compréhension dans cette zone de l'Atlantique sud."

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Bolivie des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant du Guatemala. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. CASTELLANOS CARRILLO (Guatemala) (interprétation de l'espagnol) : Etant donné que la délégation guatémaltèque prend la parole pour la première fois au débat du Conseil de sécurité, qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur Pejic, Représentant permanent de la Yougoslavie, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Les qualités que vous avez

M. Castellanos Carrillo (Guatemala)

montrées augurent bien du succès des travaux du Conseil. En même temps, nous félicitons l'Ambassadeur Vernon Walters, Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique, pour la façon judicieuse dont il a dirigé les débats du Conseil le mois dernier.

La délégation guatémaltèque a écouté attentivement l'importante déclaration faite par M. Dante Caputo, Ministre des relations extérieures et du culte de la République argentine, dans laquelle il a exposé au Conseil de sécurité les faits et situations qui, loin de contribuer à réduire les foyers de tension et à renforcer les liens de coopération de nature à favoriser le développement économique et social, pourraient mettre en danger la paix et la sécurité internationales, notamment dans la région de l'Atlantique sud.

Les Nations Unies ont adopté, à propos de la région de l'Atlantique sud, diverses résolutions dont le résultat a été de renforcer les liens d'amitié, de paix et de coopération qui doivent exister entre les peuples du monde pour assurer le respect des buts et principes de la Charte.

M. Castellanos Carrillo (Guatemala)

Il convient de rappeler qu'à sa quarante et unième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 41/11, "Zone de paix et de coopération de l'Atlantique sud", dans laquelle elle a déclaré solennellement l'océan Atlantique, dans la région située entre l'Afrique et l'Amérique du Sud, "zone de paix et de coopération de l'Atlantique sud" et demandé à tous les Etats de la région de continuer à favoriser la coopération régionale, notamment pour le développement économique et social, la protection de l'environnement, la préservation des ressources biologiques et la paix et la sécurité de l'ensemble de la région. L'Assemblée a également demandé à tous les Etats de toutes les autres régions, en particulier aux Etats militairement importants, de respecter scrupuleusement la région de l'Atlantique sud en y réduisant et, à terme, en y supprimant leur présence militaire et en s'abstenant d'y introduire des armes nucléaires ou autres armes de destruction massive. Dans cette même résolution, il est également demandé à tous les Etats de coopérer à l'élimination de toutes les sources de tension dans la zone, de respecter l'unité nationale, la souveraineté, l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de tout Etat qui y est situé.

Lors des dernières sessions de l'Assemblée générale et notamment lors de la toute dernière, la quarante-deuxième session, l'Assemblée a adopté la résolution 42/19 dans laquelle elle a prié à nouveau les Gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'entamer des négociations afin de trouver les moyens de régler de façon pacifique et définitive les problèmes non réglés entre les deux pays, y compris tous les aspects de la question concernant l'avenir des îles Falkland/Malvinas, en conformité avec la Charte des Nations Unies, et prié le Secrétaire général de poursuivre sa mission renouvelée de bons offices afin d'aider les parties à satisfaire à la demande précitée.

Le Conseil de sécurité est réuni aujourd'hui pour répondre à la demande de l'une des parties intéressées qui, au moyen d'arguments légitimes, a fait part à la communauté internationale de sa préoccupation suite à l'annonce qu'a faite un membre permanent du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de son intention d'effectuer des manoeuvres militaires dans les îles Malvinas entre le 7 et le 31 mars courant.

La décision d'effectuer des manoeuvres militaires dans les îles Malvinas a été condamnée en de nombreuses instances. Les ministres des relations extérieures des pays membres du dispositif permanent de consultation et de concertation politique

M. Castellanos Carrillo (Guatemala)

ont exprimé la vive préoccupation que leur inspire cette décision et dénoncé les graves conséquences qu'elle risque d'entraîner, notamment une escalade des tensions dans la région, en violation et en contravention de la déclaration solennellement prononcée par l'Assemblée générale et faisant de la région une zone de paix et de coopération.

Le Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains a adopté le 1er mars dernier la résolution CP/RES.494/730/88, dont le titre fait clairement état de la "profonde préoccupation suscitée par la décision du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'effectuer des manoeuvres militaires dans les îles Malvinas en exprimant l'espoir qu'il réexamine sa décision".

Le Guatemala demande que la décision d'effectuer des manoeuvres militaires soit non seulement réexaminée mais annulée définitivement par la puissance militaire intéressée, en signe de sa foi dans les buts et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et de son respect de ces derniers.

Le Guatemala demande à nouveau aux parties d'appliquer les dispositions de la Charte des Nations Unies et des différentes résolutions de l'Assemblée générale et d'entamer des négociations afin de trouver les moyens de régler de façon pacifique et définitive les problèmes non réglés entre les deux pays, y compris ceux concernant l'avenir des îles Malvinas.

Le Guatemala désire exprimer devant cette instance sa solidarité totale et absolue avec la République argentine sur la question des îles Malvinas. Comme cela a été reconnu par la Cour internationale de Justice et l'Assemblée générale elle-même, il faut réaffirmer la prééminence du principe de l'intégrité territoriale sur le principe de l'autodétermination dans les cas où l'occupation coloniale affecte le territoire souverain de pays indépendants. Il convient de signaler que le Guatemala a lui aussi été touché, s'agissant de son territoire, lors de semblables circonstances, raison pour laquelle il revendique également ses droits légitimes en la matière.

Il ne fait aucun doute que l'Argentine a, historiquement et juridiquement, le droit de réclamer sa souveraineté sur les îles Malvinas, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud, et c'est pourquoi il est impérieux que ces territoires lui soient restitués par la négociation, de façon à parvenir à une solution pacifique et définitive. C'est pour toutes ces raisons que le Guatemala appuie la mission de bons offices entreprise par le Secrétaire général en vue de créer les conditions

M. Castellanos Carrillo (Guatemala)

propres à instaurer un climat de confiance, permettant de parvenir à un règlement juste et approprié du problème.

De l'avis du Guatemala, le climat international prévalant actuellement devrait permettre de trouver des solutions pacifiques et négociées aux conflits de toutes sortes. Pour cela, les Etats doivent faire preuve de la volonté politique nécessaire.

Nous demandons aux parties au conflit de faire preuve de leur sens des responsabilités et de mettre en oeuvre les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée et de s'abstenir de toute action susceptible d'accroître les tensions et de mettre en danger la stabilité, la paix et la sécurité internationales.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Guatemala des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant de l'Inde. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. GHAREKHAN (Inde) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais me joindre aux orateurs qui m'ont précédé et exprimer à mon tour tout le plaisir que j'éprouve à vous voir assumer la présidence. Les relations traditionnellement étroites existant entre nos deux pays et le fait que nous vous connaissons bien, tant à New Delhi qu'à New York ajoutent à notre satisfaction. Tout au long des nombreuses années où nous vous avons connu, nous avons pu admirer vos qualités de coeur et d'esprit ainsi que vos talents de diplomate.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à l'Ambassadeur Walters ainsi qu'à l'Ambassadeur Okun, des Etats-Unis, pour la manière exemplaire dont ils ont dirigé les délibérations du Conseil de sécurité au mois de février.

Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui sur demande du Gouvernement de l'Argentine, pour examiner la situation dans l'Atlantique sud à la suite de la décision du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'effectuer des manoeuvres militaires dans les îles Malvinas du 7 au 31 mars 1988.

Je voudrais dire ici combien ma délégation apprécie la présence du Ministre des relations extérieures de l'Argentine.

La position de mon gouvernement sur les problèmes concernant les Malvinas est bien connue. Elle a été exprimée en de nombreuses occasions à l'Assemblée générale

M. Gharekhan (Inde)

et se trouve reflétée en même temps que les vues des autres pays non alignés dans les documents du Mouvement des non-alignés. Nous pensons que ces problèmes peuvent et doivent être résolus politiquement, par des négociations bilatérales et à l'amiable. Nous regrettons que les négociations envisagées dans les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale n'aient toujours pas commencé. Nous sommes cependant encouragés par les contacts indirects de plus en plus fréquents qui, croyons nous comprendre, ont eu lieu entre les deux pays sur différentes questions. Nous pensons donc que toute action unilatérale, telle que celle dont discute aujourd'hui le Conseil, ne fera que diminuer la possibilité de dialogue et ne contribuera en rien au règlement pacifique du problème. Il faut créer à nouveau et favoriser les conditions dans lesquelles les deux parties puissent envisager de renouer les liens qui les ont toujours unis par le passé. Nous espérons que ces conditions seront rapidement créées.

Le PRÉSIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Inde des paroles aimables qu'il a prononcées à mon endroit et à l'endroit de mon pays.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Yougoslavie.

Je voudrais tout d'abord souhaiter chaleureusement la bienvenue à S. E. le Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine, pays non aligné, et dire combien je suis heureux de voir M. Dante Caputo défendre la cause de son pays devant le Conseil.

Le différend relatif aux îles Falkland (Malvinas) ou Malvinas (Falkland) qui existe entre le Royaume-Uni et l'Argentine, pays avec lesquels la Yougoslavie entretient des relations étroites et amicales, retient l'attention de la communauté internationale depuis déjà un certain temps. Le fait que cette question est à nouveau débattue au Conseil de sécurité montre que les désaccords entre les deux pays n'ont pas été surmontés, en dépit du fait que, dans le passé, certains signes encourageants semblaient indiquer qu'ils étaient disposés à entamer un dialogue et des négociations. Il ne fait également aucun doute que les différends significatifs qui continuent d'exister entre les deux parties ne font que retarder la solution politique de ce problème, qui assombrit les relations entre l'Argentine et le Royaume-Uni ainsi que la situation dans l'Atlantique sud.

Dès le déclenchement du conflit, la Yougoslavie s'était déclarée favorable à ce que les deux pays résolvent leurs différends et leurs désaccords par des moyens politiques et par le renforcement de la confiance mutuelle. A cet égard, nous appuyons pleinement le dialogue et des négociations entre l'Argentine et le Royaume-Uni en vue de créer les conditions politiques favorables à une solution globale et durable du problème, dans l'esprit et sur la base des principes de la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, qu'appuie la Yougoslavie.

Nous l'avons fait dans la conviction que la solution du différend non seulement est importante pour les deux pays, mais sert également l'intérêt général du maintien de la stabilité et de la sécurité dans la région de l'Atlantique sud que l'Assemblée générale a déclarée zone de paix et de coopération par une résolution, en faveur de laquelle l'Argentine et le Royaume-Uni se sont prononcés.

Nous espérons sincèrement que, dans la situation créée par la décision du Gouvernement britannique d'effectuer des manoeuvres dans la zone contestée qui a, à juste titre, engendré la préoccupation en Argentine et en Amérique latine et qui a

Le Président

entraîné la convocation de cette réunion, on fera preuve de la plus grande retenue et on évitera de prendre toute mesure qui pourrait conduire à l'intensification des tensions dans la région de l'Atlantique sud, car cela ne pourrait que compliquer et compromettre davantage encore les perspectives de normalisation des relations mutuelles et la solution du conflit.

Nous espérons que le débat en cours au Conseil de sécurité sera essentiellement un encouragement constructif pour les deux parties et les incitera à s'attacher encore plus résolument qu'auparavant, et grâce aux bons offices du Secrétaire général, à créer une atmosphère favorable à leurs relations, ce qui ouvrirait la voie à des négociations de fond pour résoudre ce différend conformément aux résolutions de l'Assemblée générale.

Il est encourageant toutefois que les deux parties se soient montrées disposées, dans ce débat, à améliorer leurs relations. La Yougoslavie appuie pleinement une telle démarche et lance un appel en faveur d'une solution pacifique du différend. Le succès de ces efforts non seulement permettrait d'éliminer une source importante de méfiance et de litige entre les deux pays, mais aurait en outre incontestablement un effet positif sur la situation générale dans cette partie du monde.

Je vais maintenant reprendre mes fonctions de président du Conseil de sécurité.

Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a demandé la parole. Je la lui donne.

M. OKUN (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Bien que la plupart des délégations se soient bornées à parler de la question dont nous sommes saisis, le représentant du Mexique et d'autres ont présenté une interprétation déformée et inappropriée des événements qui ne figurent pas à notre ordre du jour, ce qui ne fait en rien progresser nos débats. Je pense donc qu'il est nécessaire d'apporter des éclaircissements sur la position des Etats-Unis pour ce qui est des derniers événements en Amérique centrale, notamment l'incursion du Nicaragua au Honduras.

A la suite de l'incursion des forces armées sandinistes au Honduras, et à la demande du Gouvernement du Honduras, le Président des Etats-Unis a ordonné l'envoi immédiat d'une brigade spéciale d'infanterie à la base aérienne de Palmerola au Honduras pour une opération de déploiement d'urgence de cette force. Cette opération vise à montrer notre appui indéfectible au Gouvernement du Honduras à un moment où l'armée nicaraguayenne viole son intégrité territoriale. Cette brigade spéciale ne sera pas déployée dans les zones de conflit.

M. Okun (Etats-Unis)

Certains autres aspects du débat actuel nous préoccupent également. Les Etats-Unis pensent qu'en principe le Conseil de sécurité n'est pas l'instance la plus appropriée pour discuter de manoeuvres militaires en tant que telles.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) ; Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine, qui souhaite faire une déclaration.

M. CAPUTO (Argentine) (interprétation de l'espagnol) : Ce débat s'achève et il est donc approprié d'apporter certaines précisions et, essentiellement, de faire le bilan. Nous avons entendu 30 déclarations aujourd'hui, qui nous ont donné une vue assez générale de ce que pense la communauté internationale s'agissant de la question qui a justifié cette réunion.

Mais avant de dresser un bilan, il est toujours bon de préciser certaines choses pour éviter que, dans un débat aussi important que celui-ci, ne règne la confusion. Nous avons entendu le représentant du Royaume-Uni dire que son pays avait la possibilité soit d'accroître la garnison permanente sur l'île soit d'opter pour les manoeuvres comme moyen permettant d'éviter une présence importante et permanente dans les îles. Cette option - soit maintenir sur une base permanente un grand nombre de soldats soit disposer rapidement de quelques soldats - est la bonne si l'on pense que c'est par l'occupation militaire et la force que l'on peut le mieux envisager l'avenir et résoudre le problème. Cette option serait meilleure si, outre le choix entre une garnison permanente et le déploiement rapide, nous envisagions ce que réclament tous les membres du Conseil : la négociation. Cette option n'est pas de fer. Elle n'est de fer que si l'on ne veut pas négocier, si l'on veut recourir à la force. Si l'on veut négocier, si l'on veut résoudre la question de façon diplomatique, cette option existe, mais pas dans les termes énoncés par le représentant du Royaume-Uni.

M. Caputo (Argentine)

Autre précision que nous devons signaler : celle relative au nombre, à l'ampleur ou à l'échelle de ces manoeuvres qui nous occupent et préoccupent. Le Ministère de la défense lorsqu'il a fait savoir sa décision à la Chambre des communes le 11 février : le Ministre de la défense lui-même, M. Stewart, a dit que, dans le premier cas, il s'agira d'un nombre significatif de troupes et d'un déploiement de matériel et, dans le deuxième cas, d'un déploiement à grande échelle. Or, nous avons entendu aujourd'hui le représentant britannique dire que ce sont des manoeuvres qui ne concernent qu'un groupe réduit d'hommes et de matériel. Pour la tranquillité de la communauté internationale, il faudrait que le Gouvernement britannique se mette d'accord avec lui-même concernant ses propres déclarations et qu'il nous dise s'il s'agit de manoeuvres à grande échelle ou de manoeuvres à petite échelle. Je m'en tiens aux déclarations venant de Londres, d'où la préoccupation de notre gouvernement et des pays de la région.

Il y a d'autres précisions que je voudrais rapidement évoquer. Par exemple, lorsqu'on a parlé du thème de l'autodétermination en tant que condition nécessaire indispensable et préalable à la négociation, nous avons toujours proposé des négociations sans conditions préalables. Cette question de l'autodétermination a été évoquée lors de la quarantième session de l'Assemblée générale, lorsqu'on a parlé de la question des Malvinas. Au moment de voter sur la résolution 40/21, le Gouvernement britannique avait proposé deux amendements afin que le texte de la résolution fasse mention explicitement du problème de l'autodétermination. L'Assemblée générale avait alors largement rejeté la proposition d'amendement britannique, parce que l'idée fondamentale était de négocier sans conditions préalables et sans préjuger la position britannique ou argentine. C'est cette même idée que je tiens à souligner et à expliquer clairement au Conseil.

Des relations plus normales, dit le Gouvernement britannique. Il insiste sur la politique du pas à pas. Très bien! Il n'y a pas de solutions magiques. Il n'y a pas de solutions immédiates. Nous voulons tous des relations plus normales, et nous voulons progresser pas à pas - mais un pas à pas vers l'avant, pas vers l'arrière. Car cette politique du pas à pas finit par signifier une politique d'occupation par la force, pas à pas. Pas à pas, les manoeuvres. Et les manoeuvres deviennent normales. Il n'est pas logique de faire valoir cette politique d'une part, et faire ce que l'on fait dans l'Atlantique sud d'autre part.

M. Caputo (Argentine)

Laissons de côté la conformité de ces manoeuvres avec les articles 3 et 4 de la résolution sur l'Atlantique sud. Quiconque les lit jugera de lui-même si elles sont conformes à la Déclaration faisant de l'Atlantique sud une zone de paix et de coopération.

Je voudrais faire enfin quelques observations en guise de conclusion.

Tout cela montre que le problème clef, le problème qui sépare les deux pays, le problème qui est à l'origine même du différend, au coeur du différend, ne peut être ignoré. Comment prétendre traiter les autres questions si nous ignorons la principale? Remarquez que, paradoxalement, cette décision britannique d'effectuer des manoeuvres vient finalement démontrer la thèse de l'Argentine. C'est justement parce que le problème clef n'est pas abordé ni traité que nous en sommes arrivés là. C'est pourquoi nous sommes réunis et inquiets.

Ce n'est pas parce qu'il y a des tensions que nous ne négocions pas; c'est parce que nous ne négocions pas qu'il y a des tensions. Et cela me rappelle Chesterton, un grand écrivain britannique qui se demandait toujours si c'est le vent qui fait bouger les arbres ou les arbres qui font ramuer le vent. Et de même qu'il y a tension parce que nous ne négocions pas, il y a manoeuvres parce que nous ne négocions pas, et nous sommes inquiets parce que nous ne négocions pas. D'où l'origine de tout ce problème. Et, en fin de compte, c'est là ce qu'ont dit les représentants qui ont pris la parole ce matin et cet après-midi au Conseil.

Ces manoeuvres seraient nécessaires en raison de la possibilité d'une attaque. De la part de qui? Du Gouvernement démocratique de la République argentine? Nous l'avons dit et je le redis devant ce conseil : la République argentine n'envisage et ne conçoit que l'utilisation d'instruments diplomatiques et la négociation pour résoudre le conflit. L'Argentine milite pour la paix.

Nous avons résolu le conflit avec le Chili, qui durait depuis plus de 100 ans, quelques mois à peine après l'arrivée au pouvoir du gouvernement démocratique. Toutes les preuves que nous avons données à la communauté internationale sont des preuves de paix, de négociation, de diplomatie. Le Royaume-Uni veut-il une condition démocratique pour engager les négociations? Souhaite-t-il une clause qui impose à la démocratie argentine une condition à la négociation? Très bien! L'Argentine démocratique est disposée à accepter cette idée. Négocions entre démocraties, car l'histoire ne connaît pas de guerre entre démocraties.

M. Caputo (Argentine)

Pour conclure, je remercie le représentant du Royaume-Uni d'avoir mentionné la danse nationale de mon pays et de ma ville, le tango. Certainement, il faut être deux pour danser le tango. Il faut être deux pour négocier. Et je crois comprendre que le représentant britannique ne veut pas danser le tango avec l'Argentine, et je m'inquiète qu'on ne manifeste pas le désir de traiter et résoudre ce problème ensemble. La solitude n'est pas bonne conseillère et, aujourd'hui, dans cette salle, nous avons vu que parmi les déclarations faites par les 30 Membres des Nations Unies qui ont pris la parole - les quatre représentants permanents au Conseil de sécurité et les autres représentants non permanents et pays amis qui ont demandé à prendre la parole - il n'y en a pas eu une seule pour approuver les manoeuvres. Certes, il y a eu des nuances; c'est normal. Il y a des pays qui sont proches du Royaume-Uni, d'autres qui le sont moins. Mais il n'y a pas eu une seule intervention en faveur des manoeuvres. Personne n'a appuyé la souveraineté britannique sur les îles. Tout le monde a demandé la négociation; tous ont réaffirmé les décisions de l'Assemblée et personne n'a justifié ces manoeuvres. Tous veulent une solution diplomatique, raisonnable, possible, sensée, mûre; pas une formule magique entre la Grande-Bretagne et l'Argentine.

Sir Crispin TICKELL (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : Nous avons écouté avec grand soin le Ministre des affaires étrangères et du culte de l'Argentine et les autres orateurs qui ont pris la parole pendant le débat. J'ai remercié ceux qui ont parlé avec bon sens et modération.

Je dois dire que certains orateurs se sont éloignés du point inscrit à l'ordre du jour qui, comme le Ministre des relations extérieures l'a rappelé au début du débat, est "la situation créée dans l'Atlantique sud par la décision britannique d'organiser des manoeuvres militaires aux îles Falkland du 7 au 31 mars 1988". Peut-être pourrais-je dire quelques mots à ce sujet car c'est la raison pour laquelle nous sommes ici.

L'objectif et la réalité des manoeuvres de renfort britannique sont clairs et nets. L'objectif est d'améliorer notre capacité de renfort et de réduire la garnison sur les îles, que nous souhaitons garder à un minimum absolu.

Sir Crispin Tickell (Royaume-Uni)

Qu'il s'agisse ou non d'une importante garnison dépend de la façon dont on voit les choses. Je laisse au Conseil le soin de juger si moins de 1 000 hommes et quelques avions sont importants ou non.

Le Gouvernement britannique n'a nullement le désir d'accroître la tension dans l'Atlantique sud. Il ne souhaite pas davantage troubler les échanges indirects qui ont lieu actuellement avec l'Argentine dans le domaine des pêcheries. Les manoeuvres ne vont à l'encontre ni de la proposition brésilienne visant à proclamer une zone de paix dans l'Atlantique sud, ni de notre ferme appui à cette proposition. Rien, dans cette proposition, n'affecte le droit - et assurément le devoir - qu'ont tous les Etats de prendre des mesures pour assurer la sécurité de leurs citoyens.

Plusieurs orateurs ont laissé entendre que la position adoptée par mon gouvernement pour ce qui est de l'avenir des îles n'est pas conforme à la Charte ni au statut du Royaume-Uni en tant que membre permanent du Conseil de sécurité. Qu'il soit bien clair que nos initiatives découlent du respect des obligations qui nous incombent en vertu de la Charte et des responsabilités qui sont les nôtres, en tant que membre permanent, dans l'Atlantique sud comme partout ailleurs dans le monde. Les manoeuvres en cours, qui font l'objet de ce débat, sont tout à fait conformes à la Charte. Rien n'est plus clair que notre attachement, partagé quelque peu sélectivement par la plupart des Membres des Nations Unies, au principe de l'autodétermination.

Dans sa déclaration, le Ministre des relations extérieures et du culte a fait allusion à l'Accord de 1977 entre l'Argentine et le Royaume-Uni visant des négociations sur l'avenir des îles. Il a demandé pourquoi le Gouvernement britannique n'était pas prêt, maintenant, à entamer les négociations réclamées par les récentes résolutions de l'Assemblée générale, alors que nous étions prêts à engager des discussions avec le Gouvernement argentin d'alors qui n'était pas un gouvernement démocratique. Je lui ai répondu, mais j'aimerais répéter cette réponse. Il faut qu'il sache que les tragiques événements de 1982 ont tout changé. L'invasion argentine a mis fin aux négociations que nous avions entamées en toute bonne foi. Elle a montré que l'Argentine n'était pas prête à respecter l'engagement contracté d'assurer la sauvegarde des institutions de sécurité et du mode de vie dans les îles Falkland. Pour les habitants de ces îles, l'invasion a été traumatisante. Elle a radicalement modifié leur façon de voir l'Argentine. Je l'ai découvert moi-même l'année dernière lorsque je me suis rendu dans les îles

Sir Crispin Tickell (Royaume-Uni)

et eu l'occasion de parler à beaucoup d'insulaires. Ils doutent à bon droit de ces protestations de bonne volonté.

J'ai dit ce matin que le Gouvernement britannique était prêt à respecter ses obligations envers la population des îles Falkland et le droit de cette population de choisir par qui elle souhaite être gouvernée. J'ai également dit que l'appel à la négociation de l'Argentine n'était qu'une demande à peine déguisée de transfert de souveraineté. Le Gouvernement argentin a dit très clairement à de nombreuses reprises qu'à son avis de telles négociations ne pouvaient avoir qu'une issue : l'annexion des îles par l'Argentine. Cette insistance à préjuger de l'issue ressort malheureusement à l'évidence dans le communiqué publié hier par le Bureau de coordination du Mouvement non aligné. Dans ce communiqué, le Bureau réaffirme qu'il appuie :

"le droit qu'a l'Argentine d'exercer sa souveraineté sur les îles, droit qu'elle doit recouvrer par la négociation."

Dois-je répéter que les protestations selon lesquelles il ne saurait être préjugé des résultats des négociations sont à prendre non pas avec une pincée, mais avec une poignée de sel?

J'espère avoir répondu clairement à la question que le Ministre m'a posée ce matin.

Je pense que nous avons tous deux le même désir d'améliorer les relations entre nos deux pays, et je me demande si, à mon tour, je ne pourrais pas lui livrer quelques questions auxquelles il aimerait peut-être réfléchir après ce débat.

En septembre 1982, même avant que le Président Alfonsín soit arrivé au pouvoir, nous avons convenu avec l'Argentine de lever les restrictions financières que les deux parties avaient décidées au moment du conflit. Nous avons honoré notre part de l'engagement, mais les autorités argentines ne l'ont appliqué que partiellement. Aujourd'hui encore, elles continuent à imposer des restrictions discriminatoires à l'encontre des compagnies britanniques opérant en Argentine. Pourquoi?

Puis, en 1983, nous avons proposé la reprise des liaisons aériennes entre le Royaume-Uni et l'Argentine. Jusqu'à présent nous n'avons reçu aucune réponse. Quand en recevrons-nous une?

Puis, au début de 1985, le Gouvernement britannique a suggéré en privé à l'Argentine la livrée réciproque des restrictions commerciales. Le Gouvernement britannique a également répété qu'il était prêt à accepter la visite, de bonne foi,

Sir Crispin Tickell (Royaume-Uni)

des familles sur la tombe des Argentins morts et enterrés aux îles Falkland. Pour ma part, je me suis rendu dans les cimetières où sont enterrés les morts argentins et les morts britanniques. Ce fut une triste expérience. Jusqu'à ce jour, il n'a pas été donné suite à nos suggestions.

Puis, en juillet 1985, le Royaume-Uni a unilatéralement levé ses restrictions sur les importations en provenance d'Argentine. Pouvons-nous attendre la réciprocité?

Enfin, le Royaume-Uni n'impose aucune restriction aux navires argentins mouillant dans les ports britanniques ou aux avions argentins volant dans l'espace aérien britannique. Mais l'Argentine continue à interdire aux avions britanniques l'accès à son espace aérien et à ses aéroports et aux navires britanniques l'accès à ses eaux territoriales et à ses ports. Une fois encore, j'espère que le Gouvernement argentin reconsidérera ces questions et autres mesures partiales.

Je dois avouer que je doute de la valeur de ce débat. Mais il serait bénéfique s'il devait aboutir au développement de relations plus normales - à ce tango auquel le Ministre et moi-même tenons tant - entre nos deux gouvernements et nos deux peuples, qui, je le crois et je l'espère, sont notre but commun.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole au Ministre des relations extérieures et du culte de l'Argentine, qui l'a demandée.

M. CAPUTO (Argentine) (interprétation de l'espagnol) : Oui, l'Argentine réclame la souveraineté et nous disons que les Malvinas sont argentines. Je présume que le Royaume-Uni agit de même et affirme que les Malvinas sont britanniques, d'où le différend. Je ne vois pas pourquoi le représentant du Royaume-Uni serait surpris que l'Argentine dise que les Malvinas sont argentines. C'est là le différend qu'il nous faut régler. Sans la revendication argentine il n'y aurait pas de différend et pas d'appel à la négociation. En présence de la revendication des deux parties, les négociations diplomatiques sont nécessaires. Dès lors, il convient de dire clairement que le fait que l'Argentine et la partie britannique revendiquent la souveraineté constitue précisément le différend, le problème que nous devons résoudre par la voie diplomatique de la négociation. Et personne ne peut affirmer que parce qu'il y a un différend, ce différend ne peut être résolu, à moins qu'il n'y ait plus de logique.

Le représentant du Royaume-Uni a fait allusion à un certain nombre de mesures, disant que la diplomatie de son pays a envisagé de manière pratique le problème des îles. Pour moi, la façon d'aborder de manière pratique le problème des îles est de

M. Caputo (Argentine)

résoudre le problème le plus important dont découlent tous les autres problèmes, c'est-à-dire l'origine du différend; l'avenir des îles. Si nous ne débattons pas ce problème, qui est éminemment pratique et non théorique, nous ne pourrons pas être certains de la solidité de tout ce que l'on pourrait bâtir à propos des autres questions. L'édifice serait fragile si nous n'entamions pas le processus nécessaire pour résoudre ce qui est essentiel, central, fondamental.

M. Caputo (Argentine)

Mais, en réalité, j'ai demandé à intervenir pour me référer non pas à ces arguments, mais à l'argument utilisé par la délégation britannique en ce qui concerne 1982.

Nous sommes un gouvernement démocratique; nous avons beaucoup souffert des actes regrettables des gouvernements autoritaires en Argentine. Nous avons été persécutés et, souvent, mes compatriotes ont été torturés.

Soyons généreux avec notre propre histoire, et soyons-le aussi avec celle des autres. Je n'avais pas l'intention de venir au Conseil pour parler de l'histoire du colonialisme, car je ne crois pas que ce soit approprié; je ne crois pas utile de rappeler ce qui ne nous aide pas pour l'avenir. Et 1982 est un passé qui n'aide pas à la solution pacifique de la question des îles Malvinas.

J'insiste : soyons généreux avec notre peuple et avec les autres peuples.

Sir Crispin TICKELL (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : Je crois que nous savons tous gré à l'éminent Ministre de l'Argentine de ce qu'il a dit. Je ne pense pas que des arguments ou des négociations sur la souveraineté et les circonstances que nous avons décrites seraient très utiles pour les raisons qu'il a lui-même données.

Mais je tiens à préciser ce que j'ai dit dans ma première déclaration ce matin : nous avons le plus grand respect pour les changements qui se sont produits en Argentine et pour le gouvernement démocratique du Président Alfonsín et de ses collègues. Nous nous en félicitons, et je voudrais que cela soit parfaitement compris.

Tout ce que je voudrais ajouter c'est que s'il est vrai que le peuple argentin a souffert sous le régime dont vous avez parlé, Monsieur le Ministre, nous oublions parfois que les habitants des Falkland ont également souffert. Lorsque je me suis rendu là-bas, j'ai rencontré ces gens simples dans leurs petites maisons éparpillées sur ces nombreuses îles, et j'ai entendu des choses qui m'ont choqué, tout comme a dû être choqué, j'en suis sûr, l'actuel Gouvernement de l'Argentine lorsqu'il a entendu ceux qui ont eu à subir le gouvernement militaire. Ces choses ne peuvent être oubliées rapidement ou d'un jour à l'autre, car elles touchent le cœur et l'intelligence mêmes du peuple. C'est là que se trouve réellement la racine de notre problème. Je voudrais seulement dire que nous comprenons bien tout ce qu'a dit le Ministre de l'Argentine, mais je le prie de se souvenir également que les habitants des îles Falkland ont souffert aussi et que nous devons laisser passer le temps pour que leurs blessures guérissent.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Il n'y plus d'orateur inscrit pour cette séance. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé, au stade actuel, l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Avant de lever la séance, je voudrais rappeler aux membres du Conseil que nous devons nous réunir, immédiatement après cette séance, aux fins de consultations officieuses.

La séance est levée à 17 h 55.